

INFO-NÉGO

DERNIÈRE HEURE!



Agence du revenu du Québec

Vol. 3 no 13 - 26 octobre 2018

Message aux professionnelles et professionnels de Revenu Québec

Remboursement des banques de congés de maladie

Informations erronées publiées par le Journal de Québec

[Un article publié le 25 octobre 2018 dans le Journal de Québec](#) rapportait que 443 professionnelles et professionnels de Revenu Québec se sont partagé plus de 30 000 \$ en remboursement de congés de maladie. L'article soutient que des banques de congés de maladie ont été vidées en vertu de la convention collective signée entre le SPGQ et le gouvernement au printemps dernier.

Évidemment, le journaliste a commis une erreur en publiant de telles informations. Les négociations entre l'unité Revenu Québec du SPGQ et l'employeur se poursuivent. La convention collective des professionnelles et professionnels de Revenu Québec n'est donc pas signée et la gestion des banques de congés de maladie se fait conformément aux dispositions de la convention collective 2010-2015 en vigueur jusqu'à son renouvellement. Les commentaires du président du SPGQ, Richard Perron, concernaient uniquement les membres de l'unité fonction publique du SPGQ.

Le journaliste a été informé de son erreur et a modifié son article en conséquence.